

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête : SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SYGMA, dont le siège social est à CREST 26400, 13 Rue Des Trois Capitaines, et dont le règlement de copropriété a été publié et enregistré le 22/10/2004 auprès de la Conservation des Hypothèques de VALENCE, prise en la personne de son Syndic en exercice, **La société Immo de France AGENCE BELLE RIVE**, dont le siège social est 26 Quai Maurice Faure 26400 CREST, agissant poursuites et diligences de son Président en exercice y domicilié de droit,

En vertu d'une autorisation de l'assemblée générale en date du 16 novembre 2017

Ayant pour avocat constitué Maître Valérie LIOTARD, Avocat associé de CAP CONSEIL AVOCATS a.a.r.p.i, sise 5 rue Jean Bertin, CS 80104, 26904 VALENCE CEDEX 9.

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques des biens suivants :

Dans un ensemble immobilier en copropriété, divisé en 24 lots numérotés de 1 à 24, sis sur la commune de CREST (DROME), 26400, rue des Trois Capitaines, à savoir :

Le LOT N° 22 : un local professionnel situé au rez-de-chaussée, composé de six bureaux avec WC et dégagements et les 2285/ 10 000 des parties communes générales, lot situé sur un tènement immobilier figurant au cadastre de ladite commune de la manière suivante :

- Section AR N° 173, section AR N° 176, section AR N° 239 d'une superficie totale de 24 ares 67 centiares et la moitié indivise d'une parcelle de terrain à usage de chemin figurant au cadastre de ladite commune de la manière suivante : Section AR N° 174 d'une superficie de 2 ares 89 centiares,

La parcelle cadastrée section AR N° 239 provenant de la division de celle cadastrée section AR N° 185 d'une superficie de 18 ares 26 centiares dont le surplus cadastré même section et lieu-dit forme le N° 240 de la section AR lieudit « PIED-GAI » d'une superficie de 12 a 40 ca, qui reste la propriété de la SCI SYGMA, ainsi qu'il résulte d'un document d'arpentage dressé par Monsieur BAUDET géomètre-expert à CREST le 21 novembre 2003 sous le N° 979 T. Le tènement immobilier sur lequel se trouve l'ensemble immobilier forme les **lots N° UN (AR 173 et AR 176) et CINQ (AR 239) du lotissement d'ACTIVITES** qui a été autorisé suivant arrêté municipal numéro 26 108 93 C0001 en date du 7 mai 1993 et qui a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître ESTOUR notaire à CREST le 23 juin 1994 et une expédition publiée au premier bureau des hypothèques de Valence le 27 juillet 1994 volume 1994 P N° 7769.

Au Tribunal de Grande Instance de VALENCE : Le JEUDI 14 MARS 2019 à 10h30

Mise à prix : Quatre-vingt mille euros (80 000 €)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de la DROME. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de VALENCE, sis au Palais de Justice, Place Simone Veil, 26000 VALENCE ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant, 5 rue Jean Bertin, 26000 VALENCE.